NATURE ET TERROIR
page 12

PATRIMOINE ET HISTOIRE
page 14

ART ET CULTURE URBAINE
page 20

EXPÉRIENCE IMMERSIVE
page 24

escapades GROUPES

à Grand Paris Sud 2026/2027



Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart
Essonne Tourisme
SEINE-ET-MARNE ATTRACTIVITÉ
ADN Tourisme
CHOOSE PARIS REGION
ATOUT FRANCE L'Agence de développement touristique de la France

Office de Tourisme
Seine-Essonne-Sénart

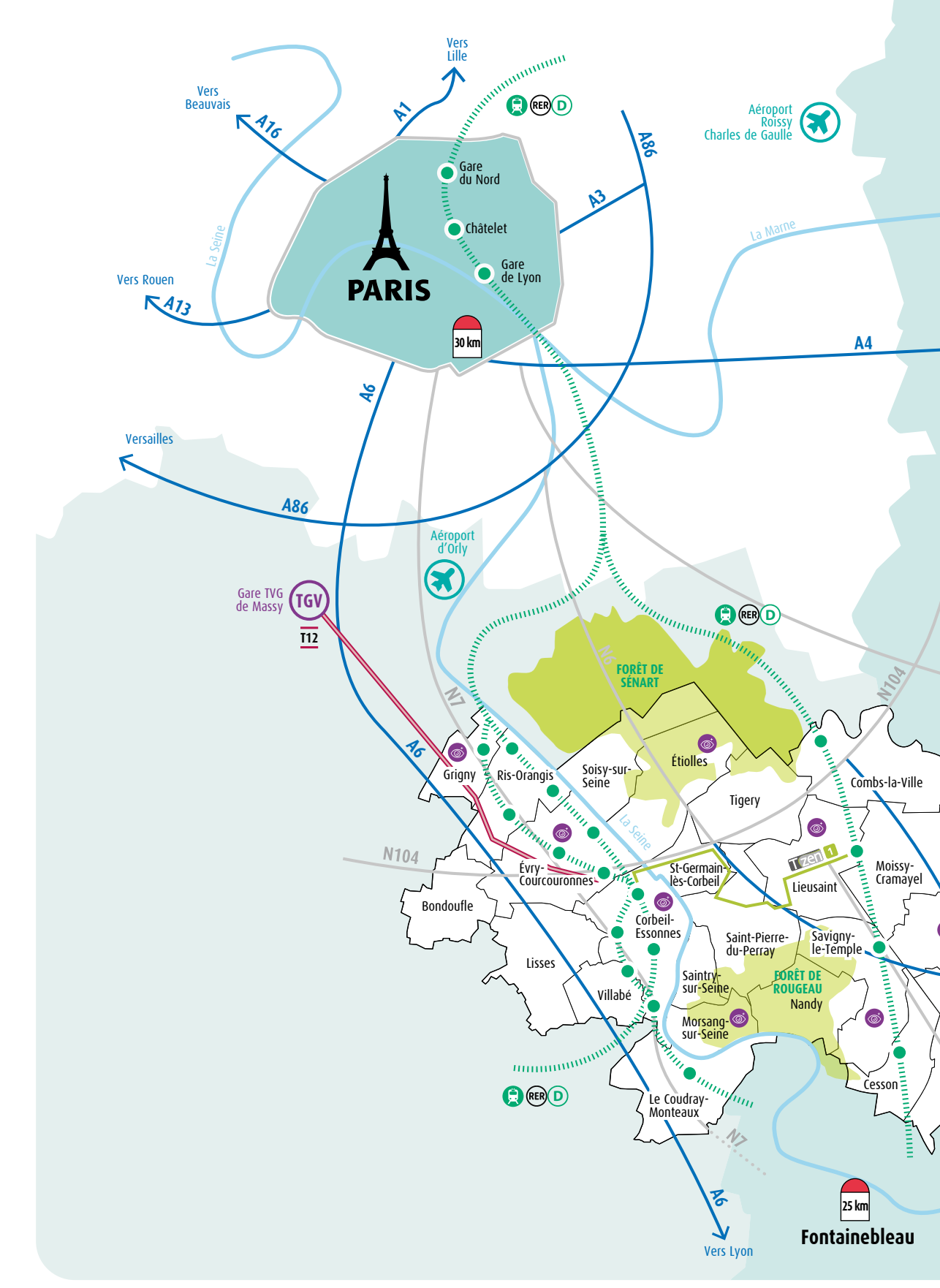
Vers Lille
Vers Beauvais
A16
A1
RER D
Aéroport Roissy Charles de Gaulle
A86
Gare du Nord
A3
Châtelet
Gare de Lyon
La Seine
PARIS
La Marne
Vers Rouen
A13
30 km
A4
A6
Versailles
A86
Aéroport d'Orly
Gare TVG de Massy
TGV
T12
RER D
N6
FORÊT DE SÉNART
N7
N104
A6
Grigny
Ris-Orangis
Soisy-sur-Seine
Étiolles
Tigery
Combs-la-Ville
La Seine
N104
Évry-Courcouronnes
St-Germain-lès-Corbeil
Lieusaint
Moissy-Cramayel
Bondoufle
Corbeil-Essonnes
Saint-Pierre-du-Perray
Savigny-le-Temple
Lisses
Villabé
Saintry-sur-Seine
FORÊT DE ROUGEAU
Nandy
Morsang-sur-Seine
Cesson
RER D
Le Coudray-Monteaux
N7
A6
Vers Lyon
25 km
Fontainebleau

Grand Paris Sud

Grand Paris Sud, situé à une trentaine de kilomètres au sud de Paris, traversé par la Seine, est une terre de contrastes qui saura vous surprendre ! Laissez-vous tenter par la découverte de ses villes nouvelles, véritables laboratoires d'expérimentation architecturale et urbanistique. Inédite et incontournable, la visite interconfessionnelle vous dévoilera les richesses culturelles du territoire. Fortement marqué par la création artistique et son passé industriel, Grand Paris Sud offre de nombreuses expériences originales à découvrir en groupes.

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme Grand Paris Sud espère prochainement vous accueillir pour vous faire découvrir ce territoire plein de surprises et hors des sentiers battus tout en mettant à votre service son expertise et sa connaissance pointue du territoire pour l'organisation de votre projet !



Office de Tourisme Grand Paris Sud

Contact
Maëva MENEUR
www.tourisme-grandparissud.com
groupes@tourismegps.com
Tél. : 07 64 68 00 14



Sommaire



Escapade d'un jour

6 Voyage dans le temps entre château et calèche à Savigny-le-Temple
7 Journée aéronautique et gourmande à Réau
8 Journée interconfessionnelle à Évry-Courcouronnes

Visites à la demi-journée





Nature et Terroir

12 Ferme pédagogique des 1001 pattes à Savigny-le-Temple
12 Maison de l'Environnement à Vert-Saint-Denis
13 Domaine des macarons de Réau

Patrimoine et histoire

14 Centre historique de Corbeil-Essonnes
14 Histoire industrielle à Corbeil-Essonnes
15 Un village de charme à Morsang-sur-Seine **nouveauté**
15 Les secrets du petit bourg à Évry-Courcouronnes **nouveauté**
16 Cathédrale de la Résurrection à Évry-Courcouronnes
16 Musée Paul Delouvrier à Évry-Courcouronnes
17 Cathédrale Saint Spire à Corbeil-Essonnes
17 Un village au milieu des grands ensembles à Grigny
18 Le Chateau de Vaux-le-Vicomte à Maincy **nouveauté**





Art et Culture urbaine

20 Évry-Courcouronnes Ville Nouvelle
20 Découverte des Yamakasi à Évry-Courcouronnes
21 Balade street art à Évry-Courcouronnes
21 Grigny, une galerie à ciel ouvert
22 L'Empreinte à Savigny-le-Temple
22 Scène nationale de l'Essonne à Évry-Courcouronnes
23 Parc de sculptures de la Faisanderie de Sénart à Étiolles

Expérience immersive

24 Maison d'école à Vert-Saint-Denis
25 Goûter et jeux à la Cabane de Ludo à Ris-Orangis
25 Bien-être et détente à Calicéo à Lieusaint

26 Conditions Générales de Vente

© 2025 Office du Tourisme Grand Paris Sud - Photos tous droits reservés - Design graphique : idées fraîches - Imprimé en France

- Nos tarifs comprennent, sauf indications contraires les droits d'entrées éventuels dans les sites et monuments, la mise à disposition d'un guide diplômé quand mentionné,
- Nos tarifs ne comprennent pas, sauf indications contraires : le transport, les prestations non prévues au programme, le supplément week-end et jour férié pour le guide, les assurances.

Escapade d'un jour





Savigny-le-Temple

Voyage dans le temps entre château et calèche

Ancienne propriété du général Bernadotte et de son épouse Désirée Clary, futurs rois et reines de Suède, le Domaine de la Grange-la-Prévôté vous transporte dans l'ambiance raffinée du XIXe siècle.

10h30 : Plongez dans l'histoire du **Domaine de la Grange-la-Prévôté** à travers une visite guidée en costumes d'époque. Découvrez ce château ses pièces élégantes de style Premier Empire et les souvenirs de ses illustres occupants. La visite se poursuit dans le parc classé et le potager, où plus de 300 variétés anciennes de fruits et légumes sont cultivées avec soin.

13h00 : Profitez d'une pause conviviale dans un cadre verdoyant. Possibilité de pique-nique (à la charge du groupe) ou de déjeuner organisé sur demande, au cœur du domaine.

15h00 : Prolongez l'expérience avec une **balade en calèche** tirée par de magnifiques chevaux, à la découverte des allées du parc et de la forêt de Rougeau. Un moment hors du temps à partager.

16h00 : Fin de la journée ■

VALABLE
TOUTE L'ANNÉE
CAPACITÉ : 20 PERSONNES MAXIMUM
À PARTIR DE
28€ TTC/PERSONNE*
SUR LA BASE
DE 20 PERSONNES
*Ce tarif ne comprend pas le déjeuner



Réau

Journée aéronautique et gourmande

Entre savoir-faire artisanal et passion aéronautique, cette escapade vous emmène dans les coulisses d'un patrimoine aussi délicieux qu'impressionnant. Une parenthèse idéale pour éveiller vos papilles et nourrir votre curiosité !

10h30 : Découvrez le **Domaine des Macarons de Réau** et assistez à une démonstration de fabrication artisanale entre parfums subtils et savoir-faire transmis avec passion, appréciez l'envers du décor d'une douceur emblématique.

12h00 : **Pause gourmande** au cœur du domaine. Prenez place pour un déjeuner convivial, concocté autour des spécialités de la région.

13h30 : Cap sur l'histoire de l'aviation au **Musée aéronautique et spatial SAFRAN**. Moteurs légendaires, maquettes rares, innovations techniques... Un voyage fascinant au cœur de la conquête du ciel et de l'espace, guidé par des passionnés.

15h30 : Fin de la journée

VALABLE TOUTE L'ANNÉE
LES MERCREDIS ET JEUDIS,
FERMETURE EN JANVIER ET AOÛT
CAPACITÉ : 60 PERS. MAXIMUM
À PARTIR DE
48,75€ TTC/PERSONNE
SUR LA BASE
DE 20 PERSONNES



Évry-Courcouronnes
Journée interconfessionnelle

Découvrez un visage méconnu et profondément inspirant d'Évry-Courcouronnes, une ville où plusieurs confessions cohabitent en parfaite harmonie. Guidés par un conférencier passionné, vous partirez à la rencontre de trois lieux d'exception, véritables joyaux du patrimoine religieux et architectural. Une journée forte en symboles, qui invite à la rencontre et à la réflexion.

10h00 : Visite de la grande **Mosquée d'Évry**, l'une des plus vastes de France. Cette œuvre de l'architecte Henri Baudot, récemment rénovée est labellisée « Patrimoine du XXe siècle ».

12h00 : Déjeuner convivial.

14h30 : Découverte de la **Cathédrale de la Résurrection Saint-Corbinien**, œuvre unique signée Mario Botta, seule cathédrale construite en France au XXe siècle,

16h30 : Visite extérieure de la majestueuse **Pagode bouddhiste Chùa Khanh Anh**, joyau d'architecture asiatique.

17h15 : Fin de la journée

VALABLE TOUTE L'ANNÉE
DU LUNDI AU JEUDI (sauf en cas de cérémonie ou d'office)
CAPACITÉ : 25 PERSONNES MAXIMUM
À PARTIR DE
60,50€ TTC/PERSONNE
SUR LA BASE DE 25 PERSONNES

Hébergements

Hôtels et Résidences de Tourisme

Complétez votre visite par un hébergement 3 & 4 étoiles à Grand Paris Sud

Grand Paris Sud



Office de Tourisme
Seine-Essonne-Sénart

VOS SORTIES DE GROUPES



Besoin d'inspiration pour vos prochaines sorties ?

Partez à la découverte de l'Essonne grâce à notre nouvelle brochure !

Au programme : des idées originales pour vos journées et demi-journées, des visites guidées inédites et des ouvertures exceptionnelles, un patrimoine riche et varié à explorer.

Une édition réalisée par le Club commercialisation, en partenariat avec Essonne Tourisme et les Offices de tourisme Dourdan Tourisme, Grand Paris Sud, Etampois Sud-Essonne, Milly-la-Forêt Vallée de l'Ecole Vallée de l'Essonne et Destination Paris Saclay.

essonnetourisme.com

Feuilletez la brochure en ligne dès maintenant

ou recevez-la gratuitement par courrier en écrivant à :
c.bouillon@essonnetourisme.com

Essonne Tourisme


Visites
à la demi-journée

Savigny-le-Temple
Ferme pédagogique des 1001 pattes



La Ferme des 1001 Pattes invite petits et grands à une rencontre authentique avec les animaux. Pensée comme un lieu de sensibilisation et de bien-être, cette ferme pédagogique favorise l'éveil, la curiosité et le respect du vivant. Une parenthèse nature et douceur, idéale pour les sorties en groupe !

Visite et nourrissage - 13,80 € / personne durée 1h30
Rencontrez de près lapins, cochons, moutons et poney, dans leurs espaces adaptés. Participez à une session interactive de préparation et de nourrissage et initiez-vous aux gestes de soin quotidien. Une immersion authentique pour éveiller curiosité et bienveillance.

Visite, nourrissage et atelier
16,50 € / personne durée 2h
En complément de la visite et du nourrissage, participez à un atelier créatif ou pédagogique (nichoir, plantation, nid d'argile, etc.), animé par des intervenants passionnés

DURÉE DE LA VISITE :
1H30 À 2H
VALABLE TOUTE L'ANNÉE
LES MERCREDIS, SAMEDIS ET DIMANCHES ET LA SEMAINE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES
CAPACITÉ : 10 PERS. MAXIMUM



Vert-Saint-Denis
Maison de l'environnement

Un lieu engagé pour l'écologie… et la curiosité ! À la lisière de la forêt, venez vivre une visite aussi ludique qu'éducative ! Installée dans un ancien pavillon de chasse, la Maison de l'Environnement vous ouvre ses espaces : mare vitrée, four solaire, parc animalier, jardin partagé, gratuiterie… Autant de supports pour sensibiliser à l'écologie avec douceur, pédagogie et plaisir. Une immersion nature qui éveille les sens et les consciences

DURÉE DE LA VISITE : 1H30
VALABLE TOUTE L'ANNÉE
CAPACITÉ : 34 PERS. MAXIMUM
À PARTIR DE
12,95€ TTC/PERSONNE
SUR LA BASE DE 17 PERSONNES



Réau

Domaine des macarons de Réau

Secrets de fabrication et douceurs artisanales. Dans un écrin verdoyant, découvrez le savoir-faire d'une maison familiale qui perpétue l'art du macaron traditionnel depuis 1993. Régis, passionné et fin pédagogue, vous révélera les secrets de fabrication de cette douceur prisée par la Marquise de Pompadour. Démonstration, anecdotes... puis dégustation dans un charmant salon de thé. À savourer sans modération !

DURÉE DE LA VISITE : 1H30 À 2H
VALABLE TOUTE L'ANNÉE
LES MERCREDIS ET JEUDIS, FERMETURE EN JANVIER ET AOÛT
CAPACITÉ : 100 PERSONNES MAXIMUM

FORMULE SIMPLE : DÉMONSTRATION DE FABRICATION DES MACARONS
6,55€ TTC/PERSONNE

FORMULE GOÛTER : DÉMONSTRATION DE FABRICATION DES MACARONS SUIVI D'UN DÉLICIEUX GOÛTER
10,67€ TTC/PERSONNE
Café ou thé + Assiette gourmande :
1 boule de Macglace au choix
+ 2 macarons

Un étui de 3 macarons offert



Corbeil-Essonnes
Centre historique

Voyage au cœur d'une ville royale et populaire. Au fil de ses ruelles chargées d'histoire, Corbeil-Essonnes dévoile son passé prestigieux : cité royale au confluent de la Seine et de l'Essonne. Une balade guidée vous plongera dans ses joyaux médiévaux, à commencer par la cathédrale Saint-Spire, avant de vous mener vers l'effervescence de la place du Comte Haymon et de ses halles authentiques. Entre noblesse et traditions populaires, laissez-vous conter la fabuleuse épopée de cette ville emblématique de l'Essonne

DURÉE DE LA VISITE : 1H30
VALABLE TOUTE L'ANNÉE
CAPACITÉ : 50 PERS. MAXIMUM
À PARTIR DE
8,80€ TTC/PERSONNE
SUR LA BASE DE 25 PERSONNES



Corbeil-Essonnes
Histoire industrielle

Sur les traces d'un passé ouvrier. L'histoire industrielle de Corbeil-Essonnes s'inscrit dans la pierre. Accompagné d'un guide passionné, explorez les transformations de la ville depuis les premiers moulins à eau jusqu'aux prouesses technologiques d'IBM. Du papier à la métallurgie, du textile à l'informatique, découvrez un patrimoine industriel foisonnant, incarné notamment par les célèbres Grands Moulins. Une plongée dans l'histoire moderne qui résonne avec la mémoire ouvrière du territoire

DURÉE DE LA VISITE : 1H30
VALABLE TOUTE L'ANNÉE
CAPACITÉ : 50 PERS. MAXIMUM
À PARTIR DE
8,80€ TTC/PERSONNE
SUR LA BASE DE 25 PERSONNES



Morsang-sur-Seine
Un village de charme

Nouveauté 2027

Niché dans un écrin de verdure, Morsang-sur-Seine est l'un des plus charmants villages des bords de Seine. Enclavé entre la forêt de Rougeau et la Seine, le village offre un cadre naturel préservé où patrimoine, nature et douceur de vivre se rencontrent. Cette balade guidée vous invite à découvrir ses ruelles paisibles, son église, ses belles demeures et les berges du fleuve
Au fil de la visite, laissez-vous conter l'histoire de ce village discret et préservé, de ses anciens habitants et de son évolution. Morsang-sur-Seine a notamment inspiré l'écrivain Georges Simenon, qui y séjourna et puisa dans ce cadre paisible une partie de son inspiration. Entre les paysages de Seine, les lisières de la forêt et les traces du passé, découvrez un village à l'atmosphère singulière, propice à la flânerie et à la découverte

DURÉE DE LA VISITE : 1H30
VALABLE TOUTE L'ANNÉE
CAPACITÉ : 50 PERS. MAXIMUM
À PARTIR DE
8,80€ TTC/PERSONNE
SUR LA BASE
DE 25 PERSONNES

Évry-Courcouronnes
Les secrets du petit bourg



Nouveauté 2027

Évry-Village, le cœur historique d'Évry-Courcouronnes. Avant de devenir la ville nouvelle que l'on connaît aujourd'hui, Évry était un paisible village installé sur les bords de Seine. Accompagnés d'un guide-conférencier, partez à la découverte de ce quartier chargé d'histoire, où le patrimoine témoigne de plusieurs siècles d'évolution. Au fil des rues, admirez les anciens bâtiments, les demeures de caractère et les édifices qui rappellent l'époque où Évry était un lieu de villégiature apprécié de la noblesse et de la bourgeoisie. Une promenade captivante qui dévoile les origines de la ville et offre un regard inédit sur son passé

DURÉE DE LA VISITE : 1H30
VALABLE TOUTE L'ANNÉE
CAPACITÉ : 50 PERS. MAXIMUM
À PARTIR DE
8,80€ TTC/PERSONNE
SUR LA BASE DE 25 PERSONNES



Évry-Courcouronnes
Cathédrale de la Résurrection

Une cathédrale moderne et saisissante, entre ciel et brique. Elle intrigue par sa forme circulaire, surprend par ses tilleuls plantés sur le toit... La Cathédrale de la Résurrection Saint-Corbinien est un chef-d'œuvre d'architecture contemporaine. Réalisée par le célèbre architecte suisse Mario Botta, elle incarne le renouveau spirituel au cœur d'une ville nouvelle. Une visite pour découvrir un lieu de culte unique à l'esthétique audacieuse, qui mêle spiritualité, art et urbanisme dans un même élan

DURÉE DE LA VISITE : 1H30
VALABLE TOUTE L'ANNÉE
DU LUNDI AU VENDREDI
CAPACITÉ : 50 PERS. MAXIMUM
À PARTIR DE
5€ TTC/PERSONNE



Évry-Courcouronnes
Musée Paul Delouvrier

Plongez au croisement de l'art, de l'histoire et du sacré dans un musée unique installé au cœur de la Cathédrale de la Résurrection. Inauguré le 28 septembre 2007 et rouvert en mars 2025 après cinq ans de fermeture, le musée Paul-Delouvrier rend hommage au pilote des villes nouvelles et visionnaire urbain qu'est Paul Delouvrier. Sur plus de 500 m² répartis sur plusieurs niveaux, il présente des collections permanentes alliant art et artisanat éthiopien (plus de 250 objets), œuvres d'art africains et de l'océan Indien, peintures contemporaines

DURÉE DE LA VISITE : 1H30
VALIDITÉ : TOUTE L'ANNÉE DU JEUDI AU SAMEDI, FERMÉ JUILLET ET AOÛT
CAPACITÉ : 30 PERS. MAXIMUM
À PARTIR DE
1,75€ TTC/PERSONNE
SUR LA BASE DE 20 PERSONNES



Corbeil-Essonnes
Cathédrale Saint Spire

Mille ans d'histoire religieuse et royale entre les pierres. Monument phare du patrimoine corbeillois, la cathédrale Saint-Spire est un trésor médiéval. Laissez-vous guider à la rencontre des figures illustres qui ont marqué son histoire : évêques, saints... et même la brève épouse du roi Philippe Auguste ! Anecdotes, légendes et secrets d'architecture ponctueront cette visite captivante, qui ravira les amateurs d'histoire autant que les curieux

DURÉE DE LA VISITE : 1H30
VALABLE TOUTE L'ANNÉE
CAPACITÉ : 25 PERS. MAXIMUM
À PARTIR DE
8,80€ TTC/PERSONNE
SUR LA BASE
DE 25 PERSONNES



Grigny
Un village au milieu des grands ensembles

Mémoire d'un village entre Seine et histoire. Niché entre rivière et coteau, Grigny conserve, au cœur de ses grands ensembles, les traces émouvantes d'un village d'autrefois. En parcourant ses parcs, ses maisons rurales en meulière, son église et ses anciennes fermes, vous remonterez le fil du temps, de l'époque agricole jusqu'aux mutations urbaines du XXe siècle. Cette balade bucolique, empreinte de souvenirs, est aussi l'occasion de découvrir des figures emblématiques comme Sidney Bechet ou la famille Joly de Fleury

DURÉE DE LA VISITE : 2H
VALABLE TOUTE L'ANNÉE
CAPACITÉ : 20 PERS. MAXIMUM
À PARTIR DE
6,90€ TTC/PERSONNE
SUR LA BASE DE 20 PERSONNES



Maincy
Vaux le Vicomte

Vaux-le-Vicomte, le chef-d'œuvre du Grand Siècle

Il existe des lieux que l'on visite et d'autres que l'on habite, le temps d'un instant, Vaux-le-Vicomte est de ceux-là. Rêvé par Nicolas Fouquet, né de l'audace de trois génies (Le Vau, Le Brun et Le Nôtre), Vaux-le-Vicomte n'est pas seulement un chef-d'oeuvre du Grand Siècle. Il est une demeure majestueuse et pourtant intime, un palais conçu pour émerveiller mais aussi une maison chaleureuse. Depuis plus de 350 ans, Vaux-le-Vicomte traverse le temps sans jamais cesser de vivre. Aujourd'hui préservé par la famille Vogüé, le château demeure ouvert, partagé, habité. Chaque saison y est une invitation. Chaque événement, une expérience. Chaque visite, un moment suspendu.

À Vaux-le-Vicomte, l'exceptionnel demeure ■

DURÉE DE LA VISITE : 3H
VALABLE TOUTE L'ANNÉE
DE MARS À NOVEMBRE
CAPACITÉ : 50 PERSONNES MAXIMUM

VISITE LIBRE
(Château, musée des attelages et jardin à la française)
16.10€/PERS*

VISITE GUIDÉE
(Château, musée des attelages et jardin à la française)
par un guide conférencier :
24.90€/ PERS
SUR LA BASE DE 25 PERSONNES

En option : Déjeuner, dîner et goûter possible sur demande

*Tarif non applicable à la Visite aux Chandelles, le Rendez-Vous Grand Siècle et à la Visite Le grand Noël

Grand Paris Sud

Seine-Essonne-Sénart

Complétez votre connaissance du territoire avec notre magazine



A. Créations - 02 47 26 63 63 - © Photo : Office de tourisme Grand Paris Sud

Office de Tourisme Grand Paris Sud
17 Cours Blaise Pascal, 91000 Évry-Courcouronnes - Tél. 07 64 67 91 11
www.tourisme-grandparissud.com - tourismeseineessonnesenart - otgrandparissud

Essonne Tourisme · SEINE-&-MARNE ATTRACTIVITÉ · ADN Tourisme · VISITPARIS REGION



Évry-Courcouronnes
Ville nouvelle

Une utopie urbaine devenue réalité. Née dans les années 60, Évry-Courcouronnes est l'un des grands laboratoires de l'urbanisme moderne. Ville pensée pour répondre aux défis du futur, elle mêle habitats, espaces verts, équipements culturels et patrimoine architectural. Du quartier emblématique des Pyramides à la place des Droits de l'Homme, cette balade guidée vous fera découvrir comment la ville s'est construite, pensée et transformée pour s'adapter à son époque. Une leçon d'urbanisme grandeur nature

DURÉE DE LA VISITE : 1H30
VALABLE TOUTE L'ANNÉE
CAPACITÉ : 50 PERS. MAXIMUM
À PARTIR DE
8,80€ TTC/PERSONNE
SUR LA BASE
DE 25 PERSONNES



Évry-Courcouronnes
Découverte des Yamakasi

Pour prolonger l'aventure urbaine, laissez-vous surprendre par une démonstration spectaculaire des Yamakasi ! Ces artistes du mouvement de l'Art Du Déplacement Academy d'Évry-Courcouronnes, vous feront découvrir la ville autrement. Une expérience dynamique et pleine de sensations qui viendra compléter votre visite guidée d'une touche originale et inoubliable

TARIF SUR DEMANDE

Évry-Courcouronnes
Balade street art



Art urbain en mouvement : la ville comme toile. Explorez Évry-Courcouronnes à travers le regard d'artistes venus du monde entier. Cette visite guidée vous dévoilera un parcours de fresques impressionnantes, entre œuvres monumentales et pépites discrètes. Belin, MonkeyBird, Lek & Sowat... autant de signatures qui transforment la ville en galerie d'art contemporain à ciel ouvert. Une promenade rythmée par la créativité, à la croisée du beau, du politique et de l'insolite

DURÉE DE LA VISITE : 1H30
VALABLE TOUTE L'ANNÉE
CAPACITÉ : 50 PERS. MAXIMUM
À PARTIR DE
8,80€ TTC/PERSONNE
SUR LA BASE DE 25 PERSONNES



Grigny
Une galerie à ciel ouvert

Quand les murs prennent la parole.
Tag, fresque, collage ou trompe-l'œil... Grigny est aujourd'hui un terrain d'expression majeur pour les artistes urbains. Dans la continuité de l'esprit créatif de la Grande Borne, cette visite vous emmène au fil d'un parcours street art vibrant, où se mêlent messages engagés, jeux graphiques et poésie visuelle. Découvrez comment ce quartier est devenu une galerie à ciel ouvert, lieu de rencontres entre mémoire et modernité

DURÉE DE LA VISITE : 2H
VALABLE TOUTE L'ANNÉE
CAPACITÉ : 20 PERS. MAXIMUM
À PARTIR DE
6,90€ TTC/PERSONNE
SUR LA BASE DE 20 PERSONNES

Savigny-le-Temple
L'Empreinte



Découvrez les coulisses de la salle de concert L'Empreinte ! 26 ans de concerts, c'est autant d'histoires et d'anecdotes que de musiciens venus jouer dans ces murs colorés. De la scène aux loges, en passant par les studios, vous serez plongés dans ce « petit monde » qu'est la musique : avec ses musiciens, sa technique et tous ses passionnés qui fréquentent ce lieu de vie depuis des années. En fin de visite, profitez d'un moment de partage autour d'un goûter !

DURÉE DE LA VISITE : 1H30
VALABLE TOUTE L'ANNÉE
CAPACITÉ : 15 PERS. MAXIMUM
À PARTIR DE
4,15€ TTC/PERSONNE
SUR LA BASE DE 15 PERSONNES



Évry-Courcouronnes
Scène Nationale de l'Essonne

Collation offerte à l'issue de la visite

Dans les coulisses d'une scène nationale, Poussez la porte d'un lieu culturel emblématique ! Grâce à un partenariat avec la Scène nationale de l'Essonne, partez à la découverte du Théâtre de l'Agora, son architecture moderne, ses deux salles et ses espaces habituellement inaccessibles. Des loges aux coulisses, laissez-vous guider dans les secrets de cet écrin de spectacles et de création. Une visite exclusive pour mieux comprendre ce que « vivre le théâtre » veut dire

DURÉE DE LA VISITE : 1H30
VALABLE TOUTE L'ANNÉE
À PARTIR DE
CAPACITÉ : 50 PERS. MAXIMUM
6,90€ TTC/PERSONNE
SUR LA BASE
DE 25 PERSONNES



Étiolles

Office National des Forêts

Parc de sculptures de la Faisanderie de Sénart

Quand la nature devient musée : balade au cœur des sculptures.

Et si l'art s'invitait au cœur de la forêt ? À la lisière d'Étiolles, dans la Faisanderie de la forêt de Sénart, découvrez un parc de sculptures contemporaines exceptionnel, unique en France. Accompagné d'un guide conférencier, vous déambulerez parmi des œuvres monumentales nées des utopies artistiques des années 70. Une promenade inédite, entre nature et culture, pour vivre une expérience sensorielle et artistique en plein air

DURÉE DE LA VISITE : 1H30
VALABLE TOUTE L'ANNÉE
CAPACITÉ : 50 PERS. MAXIMUM
À PARTIR DE
8,80€ TTC/PERSONNE
SUR LA BASE
DE 25 PERSONNES



Vert-Saint-Denis
Maison d'école

Sortez votre plume et votre cahier - l'école en 1920. Plongez dans l'univers scolaire de nos aïeux... Blouse sur le dos et plume à la main, vivez une journée de classe comme en 1920 ! Dans une salle authentiquement reconstituée, vous serez invités à participer à une dictée à l'ancienne, à tracer vos premières lettres à l'encre violette et à écouter une leçon de morale. Une immersion joyeuse et instructive dans une époque pas si lointaine, où l'école était le théâtre de la transmission et de la rigueur. À partager avec humour et nostalgie ■



DURÉE DE LA VISITE : 3H
VALABLE TOUTE L'ANNÉE
UNIQUEMENT LES MERCREDIS
ET PENDANT LES VACANCES
SCOLAIRES
CAPACITÉ : 50 PERS. MAXIMUM
À PARTIR DE
7€ TTC/PERSONNE



Ris-Orangis
Goûter et jeux à la Cabane de Ludo

Vivez un moment ludique et gourmand lors d'une après-midi jeux de société et goûter à La Cabane de Ludo. Plus de 600 jeux vous y attendent : jeux d'ambiance, enquêtes, défis... pour tous les âges et toutes les envies. Ce repaire passionnément tenu par Marlène et Ludo vous invite à partager des moments de rire, d'amusement et de complicité ■

DURÉE DE LA VISITE : 1H30
VALABLE TOUTE L'ANNÉE TOUTE L'ANNÉE DU MARDI AU SAMEDI
CAPACITÉ : 25 PERS. MAXIMUM
À PARTIR DE
10,35€ TTC/PERSONNE



Lieusaint
Bien-être et détente à Caliceo

Offrez-vous une parenthèse de sérénité au Calicéo Lieusaint – Carré Sénart. Pendant deux heures, détendez-vous dans les bassins intérieurs et extérieurs chauffés à 34 °C, laissez-vous bercer par les jets massants et cascades, ou profitez des saunas, hammams et grottes de sel pour un bien-être complet. Savourez un instant privilégié dans un cadre lumineux et apaisant, idéal pour partager détente et convivialité ■

DURÉE : PASS ACCÈS AU SPA 2H
VALABLE TOUTE L'ANNÉE
À PARTIR DE
26,50€ TTC/PERSONNE
SUR LA BASE DE 10 PERSONNES

FORMULAIRES D'INFORMATION STANDARD ET CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE FORFAITS ET DE SERVICES TOURISTIQUES DE L'OFFICE DE TOURISME GRAND PARIS SUD SEINE-ESSONNE-SENART

Formulaire d'information standard Forfait hors internet

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.
Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart sera entièrement responsable (s) de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.
En outre, comme l'exige la loi, l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.
Droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme
Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait. L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.
Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.
Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.
Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.
Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante.
Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.
Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.
En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.
Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.
Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.
L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.
Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. L'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de Groupama Assurance Crédit & Caution. Les voyageurs peuvent prendre contact avec Groupama Assurance Crédit & Caution -126, rue de la Piazza - 93199 Noisy-le-Grand, si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart
Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : www.legifrance.gouv.fr (art. L.211.1 et suivants du code du tourisme)

Formulaire d'information standard Services de voyage par tous moyens

SSi vous achetez ce service de voyage, vous bénéficierez des droits octroyés par le code du tourisme. L'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart sera responsable de la bonne exécution du service de voyage.
En outre, comme l'exige la loi, l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements au cas où il deviendrait insolvable.
Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :
Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le service de voyage avant de conclure le contrat de voyage.
Le prestataire du service ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution du service de voyage.
Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre le prestataire de service ou le détaillant.
Les voyageurs peuvent céder leur service de voyage à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.
Le prix du service de voyage ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du voyage. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du service de voyage, le voyageur peut résoudre le contrat. Si le prestataire de service se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.
Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du contrat, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début de la prestation, le professionnel responsable annule celle-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.
Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début de la prestation en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le voyage.
En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du voyage, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.
Si, après le début du voyage, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du voyage et que le prestataire de service ne remédie pas au problème.
Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du service de voyage.
Le prestataire de service ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.
Si le prestataire de service ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. L'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de Groupama Assurance Crédit & Caution. Les voyageurs peuvent prendre contact avec Groupama Assurance Crédit & Caution -126, rue de la Piazza - 93199 Noisy-le-Grand, si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart
Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : /www.legifrance.gouv.fr (art. L.211.1 et suivants du code du tourisme).

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE FORFAITS ET DE SERVICES TOURISTIQUES DE L'OFFICE DE TOURISME GRAND PARIS SUD SEINE-ESSONNE-SéNART

Conformément à l'article R211.4 du Code du Tourisme, les présentes conditions particulières de ventes ont vocation à informer les clients de l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart préalablement à la signature du contrat, d'informations prévues audit article précité.
Conformément à l'article L211.9 du Code du Tourisme, ces informations précontractuelles feront partie intégrante du contrat et ne pourront être modifiées que dans le cadre d'un accord expressément convenu entre les parties.
Ces CPV pourront être modifiées et mises à jour par l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart à tout moment. Les CPV applicables sont celles en vigueur au moment de la commande.
Les présentes CPV sont communiquées au client au moment de la réservation d'une prestation auprès de l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart et consultables et téléchargeables sur le site internet : http://officetourisme.grandparissud.fr

1. Formation du contrat

1.1 – Dispositions générales

La réservation de l'une des prestations de services touristiques (hébergements, transports, séjours, visites guidées, billetterie…) proposés par l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart implique l'acceptation sans réserve des dispositions de nos conditions particulières de vente (CPV).

1.2 – Formation du contrat

En dehors du site internet, toute demande de réservation sera communiquée par écrit à l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart soit sur place, soit par courriel à visite.gps@gmail.com, soit par courrier à l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart - 11, place du Comte Haymon - 91100 Corbeil-Essonnes.
Toute commande sera considérée comme définitive qu'à compter :
- Pour les personnes morales, d'une part de la réception du contrat ou proposition complété, daté et signé ; ou la validation du bulletin de commande via notre site par la procédure d'inscription en ligne, sous réserve de la confirmation par l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart compte tenu de la faisabilité technique, des places disponibles et le cas échant d'un nombre de participants minimum. Les éléments du contrat ou proposition relatifs aux demandes particulières du client prévalent à ceux figurant sur les présentes CPV sans préjudice des textes en vigueur.
- et d'autre part, de la réception du solde pour toutes réservations à moins de 30 jours du début de la prestation ou d'un acompte de 30 % du montant total des prestations dans les autres cas.
-Pour les personnes physiques, de la réception du solde de la prestation.

2. Conditions de réalisation des prestations

Pour toutes les prestations vendues par l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart, compte tenu de leur nature déterminée dans le temps, elles ne pourront en aucun cas être prolongées après la date d'échéance de la prestation.
Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le contrat de réservation. Si le personnel de l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart n'est pas en mesure de l'accueillir, il devra être muni du ou des bon(s) d'échange transmis au préalable par l'Office.

2-1 Pour les séjours avec hébergement

Les prestations d'hébergements inclus ou pas dans un forfait sont calculées en nombre de nuits (nuitées). Les prix comprennent la location de la chambre et le petit déjeuner, ou la demi-pension, ou la pension complète. Les services ou prestations inclus dans le forfait sont précisés sur la fiche produit de notre site Internet ou nos différentes brochures pour chacune des prestations. Sauf indication contractuelle contraire, ils ne comprennent pas les boissons des repas et les autres éventuels suppléments. Lorsqu'un client occupe seul une chambre prévue pour loger deux personnes, il lui est facturé un supplément dénommé «supplément chambre individuelle».
Dans le cas d'une réservation d'un hébergement, nous vous conseillons vivement de prévenir directement l'hôtelier de votre heure d'arrivée, certains établissements hôteliers ne disposent pas d'accueil de nuit.

2-2 Pour la billetterie

Les billets commandés sont expédiés à l'adresse de livraison mentionnée par l'utilisateur lors de sa commande. Les délais de livraison indiqués lors de la commande sont des délais moyens correspondant aux délais de traitement et à la livraison à destination de la France métropolitaine ou de l'étranger. Si la livraison des billets était rendue impossible par une erreur de l'utilisateur dans la saisie de ses coordonnées ou par le défaut d'indication par ce dernier de l'existence d'un interphone ou d'un digicode, ni le(s) prestataire(s) concerné(s) ni l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart ne sauraient être tenus pour responsables.

2-3 Pour la réservation de visites ou activités et services touristiques

Pour l'ensemble des visites, services et activités touristiques, elles peuvent être annulées par l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart en raison de mauvaises conditions météorologiques ou dans les cas de force majeure visés à l'article de 6.3 des présentes CPV – dans ce cas il vous sera restitué le montant versé sans pour cela prétendre à une quelconque indemnisation. Chaque participant doit se conformer aux règles de sécurité, de prudence, de circulation et suivre les conseils du guide ou de l'animateur, tout au long de la visite ou de l'activité touristique. Les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents, tuteurs et enseignants ou responsables de l'enfant.
Les visites se déroulant à pied, les participants devront être équipés de bonnes chaussures et de vêtements adaptés aux conditions météorologiques du jour.
Les visites de la Pagode Khanh-Anh et des laboratoires du Généthon ne sont proposées que dans le cadre d'une offre combinée.
Pour les visites du Généthon, une liste nominative des participants devra être communiquée 3 semaines avant la date de la prestation et sera transmise au Généthon.
Pour les visites de la Mosquée et de la Pagode Khanh-Anh à Évry-Courcouronnes, il sera demandé aux participants de se déchausser avant d'entrer. La confirmation de cette visite n'interviendra que 7 jours avant la date de la prestation.
Pour la visite du Siarce, pour des raisons de sécurité, l'exploitant s'engage à fournir aux visiteurs des équipements de sécurité (casques, chasubles) dont le port est obligatoire pendant toute la visite des installations.
La Synagogue étant classée site sensible, une liste nominative des participants vous sera demandée 3 semaines avant la date de la prestation et communiquée à cette dernière puis à la Préfecture d'Évry. Les visiteurs ne pourront pas pénétrer dans la Synagogue avec leurs effets personnels qu'ils devront laisser à l'extérieur.
Les visites des sites religieux sont garanties sous réserve qu'il n'y ait pas de célébration imprévue.
Concernant les visites accessibles aux personnes à mobilités réduites, les conditions sont décrites dans le devis/contrat. Le client doit se présenter le jour précisé aux heures et lieux mentionnés sur le contrat.
Sauf indication contraire, la taille minimale des groupes pour les visites ou les activités est de 10 personnes et la taille maximale est de 25 personnes. Au-delà de ce seuil, pour certains produits, la présence d'un 2ème guide est obligatoire.
Dans le cadre des visites ou activités touristiques, nous pouvons exceptionnellement être contraints d'annuler une visite ou une activité si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Cette décision vous sera communiquée selon les termes de l'article 6.2 des présentes CPV. Dans l'hypothèse d'une annulation par l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart, vos versements vous seront intégralement restitués, sans autres indemnités. Tous les frais engagés par le client restent à sa charge.

3. Rétractation

Le droit de rétractation de 14 jours ne s'applique pas aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs (billetteries, visites guidées…) qui sont fournis à une date ou à une période déterminée en application de l'article L.121-21-8, 12° du code de la consommation.

4. Prix

Tous les prix sont affichés en euros et TTC.
Sauf stipulation contraire dans un descriptif d'une prestation confirmée dans le contrat, ne sont pas comprises dans le prix : les dépenses à caractère personnel, les assurances, les prestations facultatives ou optionnelles non incluses dans le descriptif de la prestation et le cas échéant la taxe de séjour.

4.1 Tarifs réduits

Pour les personnes physiques dans le cadre des visites et activités à destination des « individuels regroupés », un tarif réduit s'applique pour les étudiants, chômeurs, bénéficiaires du RSA, moins de 18 ans et personnes à mobilité réduite sur présentation d'un justificatif en cours de validité.
Pour les personnes morales dans le cadre des visites et activités à destination des groupes, un tarif réduit s'applique pour les scolaires, centres de loisirs ou centres aérés, pour les étudiants, moins de 18 ans et personnes à mobilité réduite sur présentation d'un justificatif en cours de validité.

4.2 Gratuité
La gratuité est accordée aux enfants de moins de 7 ans à l'exclusion des groupes constitués d'enfants (scolaires, centre de loisirs,...)
Si le groupe voyage en car, l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne Sénart offre le repas du chauffeur, pour tous groupes constitués d'au minimum 20 personnes.
La prestation pour un accompagnateur sera offerte pour tous groupes constitués de 35 personnes.

5. Paiement
Sauf mention contraire dans le contrat, toute inscription fait l'objet du paiement de la totalité de la prestation ou du versement d'un acompte et d'un solde intervenant 30 jours avant le début de la prestation, selon le type de prestation souscrite comme indiqué sur nos supports et sur le contrat. Pour les prestations faisant l'objet du versement d'un acompte et d'un solde à moins de 30 jours du début de la prestation, la totalité de la prestation sera réglée à la réservation.
Le paiement s'effectue :
En espèces : en euros uniquement, dans les bureaux de l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart dans la limite prévue par les articles L.112-6 et D112-3 du Code Monétaire et Financier,
Par mandat administratif,
Par chèque bancaire ou postal : libellé à l'ordre du Trésor public. La photocopie du passeport ou de la carte nationale d'identité pourra être demandée,
Par virement bancaire + IBAN (voir facture et/ou contrat),
Par carte bancaire : dans les bureaux de l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart.
L'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart adressera une facture au client après confirmation totale de l'inscription.
Dès la réservation confirmée, l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart adressera au client les différents bons d'échange à remettre lors de son passage chez chaque prestataire si le personnel de l'Office de Tourisme n'est pas en mesure de l'accueillir physiquement.

6. Conditions d'annulation
6.1 Du fait du client : groupes, individuels et groupes constitués d'individuels
Conformément à l'article L. 211-14, I du Code du Tourisme, le client peut résoudre le contrat à tout moment avant le début de la prestation, moyennant de respecter la procédure et les conditions de remboursement suivants :
- Toute annulation partielle ou totale doit être notifiée par courriel à visite.gps@gmail.com , ou par lettre recommandée avec accusé de réception à Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart – 11 Place du Comte Haymon - 91100 Corbeil-Essonnes
- Annulation des services touristiques à l'unité et forfaits, les frais de résolution / annulation sont établis comme suit, sauf indications particulières contractuelles :
- entre le 30ème et le 21ème jour inclus avant le début de la prestation : il sera retenu 25 % de la prestation
- entre le 20ème et le 8ème jour inclus avant le début de la prestation: il sera retenu 50 % de la prestation,
- entre le 7ème et le dernier jour inclus avant le début de la prestation: il sera retenu 90 % du prix de la prestation,
- en cas de non présentation du client ou retard (cf retard), il ne sera procédé à aucun remboursement (cf ASSURANCE).
En cas d'interruption de la prestation par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.
Une annulation partielle correspond à une réduction d'un des éléments de la prestation. La règle du prorata sera appliquée sur la base des modalités de dédommagement prévues ci-dessus.
Ces dispositions ne s'appliquent pas, lorsqu'est conclu un accord amiable entre l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart et le client.

6.2 Du fait de l'OT
Conformément à l'article L. 211-14, III du Code du Tourisme, l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart peut résoudre le contrat et rembourser intégralement le client des paiements effectués, sans qu'il y ait lieu à une indemnisation supplémentaire, si :
1. Dans le cadre des services touristiques destinés aux « individuels regroupés », l'insuffisance du nombre de participants peut être un motif valable d'annulation. Dans ce cas, l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart restitue l'intégralité des sommes versées correspondantes. Cette éventualité ne saurait intervenir moins de 24h avant le début de la prestation.
2. En cas de force majeure
Lorsqu'avant le début de la prestation l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart annule la prestation, le client, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement et sans pénalité de la somme versée. Il recevra en outre une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Ces dispositions ne s'appliquent pas, lorsqu'est conclu un accord amiable ayant pour objet, l'acceptation par le client d'une prestation de substitution proposée par l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne Sénart.

6.3 Cas de force majeure
Le client et l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart ont le droit de résoudre le contrat avant le début de la prestation sans payer de frais de résolution lorsque qu'une annulation ou une modification est imposée par un cas de force majeure, tel que – à titre indicatif mais non limitatif la survenue d'un cataclysme naturel, d'un conflit armé, d'un conflit du travail, d'une injonction impérative des pouvoirs publics, d'une perturbation des transports, d'un accident d'exploitation – c'est-à-dire de l'occurrence d'un événement imprévisible, indépendant de la volonté et qu'il est impossible de surmonter malgré les efforts pour y résister.
La partie qui invoque la force majeure liée à un événement précité doit le notifier à l'autre partie par tous les moyens d'une manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable dans les plus brefs délais. Les parties pourront se concerter, dans la mesure du possible avant la prestation, pour examiner de bonne foi si le contrat doit se poursuivre ou prendre fin. La partie lésée par la non-exécution de l'obligation empêchée par l'événement en cause aura le droit d'annuler la prestation sans préavis. En application de l'article 1148 du Code civil il n'y aura lieu à aucun dommage et intérêt

6.4 Remboursement pour annulation
En dehors d'un accord entre l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart et le client sur un report de la prestation, en cas d'annulation et conformément aux termes de l'article R221-10 du code du tourisme, l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart procédera aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L. 211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, remboursera tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat.

7. Modification
7.1 Modification du fait du client
Toute demande de modification avant le début de la prestation devra parvenir impérativement par courriel à visite.gps@gmail.com . Toute modification doit faire l'objet d'un accord préalable de l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart. Chaque demande étant traitée de façon personnalisée, l'Office de Tourisme Seine-Essonne-Sénart est à la disposition du client pour étudier toutes modifications contractuelles ou toutes demandes de prestations complémentaires.

7.2 Modification du fait de l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart
Conformément à l'article L.211-13 du code du tourisme, l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart peut, avant le début de la prestation, modifier unilatéralement les clauses du contrat autres que le prix conformément à l'article L.211-12 du code du tourisme, dans les conditions et selon les modalités prévues à l'article L.211-13 du code du tourisme. La modification devra être mineure et l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart devra en informer le client d'une manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable :
1. Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix de la prestation,
2. Du délai raisonnable dans lequel il doit communiquer à l'Office de Tourisme Seine-Essonne-Sénart sa décision,
3. Des conséquences de son absence de réponse dans le délai fixé,
4. S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix.
Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le client a droit à une réduction de prix adéquate.
Si le contrat est résolu et le client n'accepte pas d'autre prestation, l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart rembourse tous les paiements effectués par le client dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L 211-17 du code du tourisme.

8. Retard/dépassement d'horaire
Lorsqu'une prestation précise un horaire et un lieu précis de début de prestation, en cas de retard du client, ce dernier doit prévenir l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart dans les plus brefs délais par téléphone au 07 64 67 91 11 du lundi au vendredi 9h à 16h30. Les prestations non consommées au titre de ce retard resteront dues et ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

9. Cession du contrat
Conformément aux articles L.211-11 et R211-7 du code du tourisme, le client peut, tant que le contrat n'a produit aucun effet, au plus tard 7 jours avant le début de la prestation et par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception, informer l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart de la cession du contrat à une autre personne qui satisfait à toutes les conditions applicables à ce contrat et qui remplit les mêmes conditions que le client initial pour effectuer la prestation.
En cas de cession, le client et le cessionnaire seront solidairement responsables du paiement du solde du prix ainsi que des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession. L'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart informera des coûts réels de la cession, lesquels ne devront pas être déraisonnables ni excéder le coût effectivement supporté par l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart du fait de la cession du contrat.

10. Responsabilités
L'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart est l'unique interlocuteur du client et répond devant lui de l'exécution des prestations commandées et des obligations découlant des présentes conditions particulières de vente. Il est responsable de plein droit de l'exécution des services prévus au contrat, que ces services soient exécutés par lui-même ou par d'autres prestataires de services, et est tenu d'apporter de l'aide au client en difficulté.
L'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart ne peut être tenu pour responsable des erreurs de réservation qui sont imputables au client ou qui sont causées par des circonstances exceptionnelles et inévitables, de l'inexécution totale ou partielle des prestations commandées dans un cas de force majeure comme définit à l'article 6.4 des présentes CPV, au fait d'un tiers, à une mauvaise exécution de ses obligations par le client, ou en cas de faute de ce dernier.
Le client informe l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart, dans les meilleurs délais eu égard aux circonstances de l'espèce, de toute non-conformité constatée lors de l'exécution d'un service de voyage inclus dans le contrat. L'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart ne pourra être tenu pour responsable des dommages de toute nature pouvant résulter d'une indisponibilité temporaire du site ou d'une interruption de la connexion du client au cours du processus d'enregistrement, de réservation ou de paiement.
Si l'un des services de voyage n'est pas exécuté conformément au contrat, l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart remédie à la non-conformité, sauf si cela est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés, compte tenu de l'importance de la non-conformité et de la valeur des services de voyage concernés. Si l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart ne remédie pas à la non-conformité dans le délai raisonnable fixé par le client celui-ci peut y remédier lui-même et réclamer le remboursement des dépenses nécessaires.

11. Assurance
Lors de votre réservation, l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart ne vous propose pas de souscrire une assurance multirisque ou annulation et vous invite à vérifier que vous bénéficiez par ailleurs de ces garanties auprès de l'assureur de votre choix qu'il vous appartiendra de contacter directement en cas de sinistre, afin de déclencher la procédure adaptée.

12. Protection des données personnelles
L'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart est susceptible de collecter des données à caractère personnel nécessaires au traitement informatique de votre inscription, à son suivi, à l'envoi de newsletter, de promotions et sollicitations ou dans le cadre d'enquêtes de qualité (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux). Vous pouvez à tout moment vous désinscrire soit en cliquant sur le lien hypertexte prévu à cet effet en bas de chaque communication, soit en adressant un courriel à visite.gps@gmail.com , soit par courrier à Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne Sénart – 11, place du Comte Haymon – 91100 Corbeil-Essonnes, en justifiant de votre identité.
Conformément au RGPD vous bénéficiez du droit d'accès et de rectification, de mise à jour, de portabilité et de suppression de ses données vous concernant que vous pouvez exercer auprès de l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart en adressant un e-mail à visite.gps@gmail.com Sauf avis contraire de votre part lié à une limitation ou à une opposition au traitement de vos données personnelles, nous nous réservons la possibilité d'utiliser ces informations pour vous faire parvenir diverses documentations précitées.
Vous disposez également de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

13. Propriété intellectuelle/photo/illustrations
Les photos, cartes et illustrations contenues dans les brochures et/ou le site Internet sont illustratives et n'ont pas un caractère contractuel. Toute reproduction ou exploitation commerciale ou non de ces éléments est strictement interdite sauf autorisation écrite préalable.
Est également interdite l'extraction répétée et systématique d'éléments protégés ou non du site https://tourisme-grandparissud.com/ causant un préjudice quelconque à l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart ou à l'un de ses prestataires ou fournisseurs.

14. Archivage du contrat
Tout contrat conclu avec le client correspondant à une commande d'un montant supérieur à 120 euros TTC sera archivé par l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart pendant une durée de 10 ans conformément aux articles L.213-1, R213-1 et R213-2 du code de la consommation.
L'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart archivera ces informations et produira une copie du contrat à la demande du client.

15. Réclamation/Litige
Les présentes CPV sont soumises à la loi française.
Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée l'Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart par courriel : visite.gps@gmail.com ou par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 7 jours à compter de la fin de la prestation fournie.
A défaut de réponse satisfaisante de nos services dans un délai de 60 jours ou si la réponse reçue n'est pas satisfaisante, le client peut faire appel au Médiateur du Tourisme et du Voyage (www.mtv.travel).
Tout litige qui n'aura pu être réglé à l'amiable relèvera exclusivement du Tribunal de Grande Instance d'Évry Courcouronnes. Pour une personne morale, et dans le cas d'une personne physique, la compétence est attribuée au Tribunal compétent conformément à l'article L.141-5 du Code de la consommation.

IM091190006
Office de Tourisme Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart
Tél. : 07 64 67 91 11
Garantie financière : Groupama Assurance Crédit & Caution 126, rue de la Piazza - 93199 Noisy-le-Grand
RCP : MMAIARD - 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans
SIRET : 854 000 296 000 12
TVA intracommunautaire : FR40854000296



Office de Tourisme
Seine-Essonne-Sénart

Office de Tourisme Grand Paris Sud
www.tourisme-grandparissud.com
Maëva MENEUR
groupes@tourismegps.com
Tél. : 07 64 68 00 14
@tourismeseineessonnesenart
@otseineessonnesenart

Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart